

Secteur

médico-social

V.A.E.

Validation des Acquis par Expérience

2025 - 2026



mini 24H



Point information
sur demande de
RDV individuel



CERTIFICATIONS

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire Puéricultrice de Niveau VI.

Code RNCP : 38529 – DE Auxiliaire Puéricultrice

Nom du certificateur : Ministère de la Santé et de la Prévention

Date de Publication : 22/12/2023

Date d'Enregistrement RNCP : 02/01/2024

Date d'Échéance de l'Enregistrement : 01/01/2027

INDICATEURS 2024 2025 (54 candidats depuis 2020)

Taux de réussite global : 89% (16/18)

- DE AS : 60% réussite (4/5)
- DE AES : 100% réussite (2/2)
- DE ME : 75% réussite (5/6)
- DE ES : 100% réussite (5/5)
- DE AMP : 100% réussite (1/1)

OBJECTIFS EN APTITUDES ET COMPETENCES

RNCP35832BC01 -Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

1. Accompagner l'enfant dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de sa situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires.

1bis. Élaborer et mettre en œuvre des activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale adaptées à l'enfant ou au groupe.

2. Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de l'enfant et de son entourage, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer.

RNCP35832BC02 -Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

3. Évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins.

4. Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de l'enfant.
5. Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation.

RNCP35832BC03 -Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

6. Établir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage.
7. Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels.

RNCP35832BC04 -Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

8. Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés.
9. Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins.

RNCP35832BC05 -Travail en équipe pluri professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

10. Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités.
11. Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques.

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Chaque bloc de compétences constitue une partie de votre diplôme qui peut être validée indépendamment des autres et reste acquise à vie.

MODALITES D'ACCES DU NOUVEAU PARCOURS France VAE (pré requis)

À la suite de la publication de la loi Marché du Travail de décembre 2022, la Validation des Acquis de l'Expérience a connu d'importants changements. Un nouveau parcours, mis en place par France VAE, a vu le jour pour appliquer ces changements.

Ce nouveau parcours, plus simple et plus rapide, permet notamment d'être accompagné dès l'envoi de sa candidature. À ce jour, et en attendant la mise en œuvre complète de la réforme, un candidat doit remplir plusieurs conditions pour pouvoir réaliser un parcours France VAE.

La situation du candidat

Premièrement, pour suivre un parcours France VAE, le candidat doit nécessairement : résider en France et avoir la nationalité française (avec pièce d'identité en cours de validité) ou un titre de séjour en règle, au moment du passage devant le jury.

Les statuts concernés

Deuxièmement, le parcours France VAE est accessible à toutes les personnes ayant l'un des statuts suivants :



💡 Attention, pour le moment, les salariés du secteur public ne sont pas concernés par cette réforme qui devra être retranscrite dans la code général de la fonction publique.

Enfin, si les conditions précédentes sont remplies, le candidat devra ensuite vérifier si le diplôme qu'il vise est accessible par le parcours France VAE.

À ce jour, le parcours France VAE concerne environ 200 diplômes, répartis dans quatre secteurs d'activité : le sanitaire et social, a grande distribution, la métallurgie et le sport

💡 A ce jour, un candidat qui n'appartient pas à l'un de ces quatre statuts et/ou qui vise un diplôme qui n'est pas sur cette liste, n'est pas encore éligible au parcours France VAE. Il devra se rendre sur <https://vae.centre-inffo.fr/> pour suivre le parcours mis en place avant la réforme de 2022.

Les certificateurs sont : ministère de la Santé et des solidarités, Académie de Grenoble.

Les accompagnements (quelque soient les options) se répartiront au maximum sur 1 an. Les dates seront prédéfinies lors de la contractualisation. Plan de recrutement consultable sur le site internet

Sous 48h après votre prise de contact, Mme Pourcel vous rappellera afin de prendre un rendez-vous individuel de façon à vous présenter l'accompagnement d'une façon générale, établir l'évaluation diagnostic (échange autour de vos expériences, des diplômes acquis donnant droit à des dispenses, etc...) et de proposer une évaluation formative (proposition d'un accompagnement au plus proche des besoins du candidat, estimation du nombre d'heures, etc...)

CONDITIONS DE REUSSITE

L'assiduité, l'investissement et l'engagement sont les clés de la réussite pour cette démarche.

Le candidat peut être accompagné pour préparer à la certification et/ou valider un, plusieurs ou la totalité des blocs.

À la suite de l'entretien de certification, le candidat peut :

- Valider tous les blocs de compétences,
- Valider une partie des blocs de compétences ou aucun bloc : dans ce cas, une proposition de rendez-vous sera faite au candidat afin de définir un accompagnement lui permettant soit de représenter le dossier à la session suivante soit de trouver des sessions de formations aux blocs de compétences non validés sans condition de délai. Les blocs déjà acquis sont obtenus à vie.

DEBOUCHES

Poursuites d'études :

Accessibilité aux formations :



FILIERE	Quantité		
✓ Santé	3		
135	35830	Diplôme d'Etat Aide soignant - DEAS	Diplôme d'Etat (DE)
136	35832	Diplôme d'Etat Auxiliaire de puériculture - DEAP	Diplôme d'Etat (DE)
137	36775	Master Management des organisations de santé	Master
✓ Social	25		
138	492	Diplôme d'Etat Moniteur éducateur - DEME	Diplôme d'Etat (DE)
139	4503	Diplôme d'Etat Technicien de l'intervention sociale et familiale - DETISF	Diplôme d'Etat (DE)
140	12296	Bac Professionnel Accompagnement, soins et services à la personnes Option A : à domicile	Bac Pro
141	12301	Bac Professionnel Accompagnement, soins et services à la personnes Option B : en structure	Bac Pro
142	13905	Bac Professionnel Services aux personnes et territoires - SPAT	Bac Pro
143	28048	CAP Accompagnant éducatif petite enfance - AEPE	CAP
144	34824	Diplôme d'Etat d'Assistant de service social	Diplôme d'Etat (DE)
145	34825	Diplôme d'Etat Educateur spécialisé - DEES	Diplôme d'Etat (DE)
146	34826	Diplôme d'Etat Conseiller en économie sociale et familiale - DEESF	Diplôme d'Etat (DE)
147	34827	Diplôme d'Etat Educateur jeunes Enfants - DEEJE	Diplôme d'Etat (DE)
148	35028	Titre professionnel Agent de service médico-social - ASMS	Titre Professionnel (TP)
149	35506	Titre professionnel Assistant de vie aux familles - ADVF	Titre Professionnel (TP)
150	35513	BUT Carrières sociales : coordination et gestion des établissements et services sanitaires et sociaux - CS	BUT
151	35993	Titre professionnel Responsable coordonnateur service à domicile - RCSD	Titre Professionnel (TP)
152	36004	Diplôme d'Etat Accompagnant éducatif et social - DEAES	Diplôme d'Etat (DE)
153	36805	Titre professionnel Secrétaire assistant médico social - SAMS	Titre Professionnel (TP)
154	36836	Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale - CAFE...	Certificat d'aptitude (CA)
155	36938	BTS Economie sociale et familiale - ESF	BTS
156	37274	Titre professionnel Conseiller en insertion professionnelle - CIP	Titre Professionnel (TP)
157	30080	Licence professionnelle Intervention Sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle	Licence Professionnelle
158	37676	Diplôme d'Etat Educateur spécialisé - DEES	Diplôme d'Etat (DE)
159	37675	Diplôme d'Etat Assistant de service social - DEASS	Diplôme d'Etat (DE)
160	37679	Diplôme d'Etat Educateur jeunes enfants - DEEJE	Diplôme d'Etat (DE)
161	36788	Bac Professionnel Services aux personnes et animation dans les territoires	Bac Pro
162	37715	Titre professionnel Assistant de vie aux familles	Titre Professionnel (TP)

Métiers :

- ⇒ Secteurs d'activités : Les services d'enfants malades, les services de maternités, les établissements d'accueil et de garde des jeunes enfants (pouponnière, crèche collective, crèche familiale, halte-garderie, centre maternel, etc.), en PMI, au domicile des assistantes maternelles et des familles, en écoles maternelles...
- ⇒ Type d'emplois accessibles : Puéricultrice
- ⇒ Références juridiques des réglementations d'activité : Arrêté du 12 décembre 1990 relatif à la scolarité, au diplôme d'Etat de puéricultrice et au fonctionnement des écoles, Annexe de l'arrêté du 13 juillet 1983 relatif au diplôme d'Etat de puéricultrice (Programme des études), Décret du 12 décembre 1990 modifiant le décret n° 47-1544 du 13 août 1947 modifié instituant un diplôme d'Etat de puériculture, Arrêté du 31 juillet 2009 relatif aux autorisations des instituts de formation préparant aux diplômes d'infirmier, infirmier de bloc opératoire, infirmier anesthésiste, puéricultrice, masseur-kinésithérapeute, pédicure podologue, ergothérapeute, manipulateur d'électroradiologie médicale, aide-soignant, auxiliaire de puériculture, ambulancier, technicien de laboratoire d'analyses biomédicales, cadre de santé et aux agréments de leur directeur, Arrêté du 25 juin 2020 relatif à l'adaptation des modalités d'admission aux aménagements de formation et à la procédure de délivrance de diplômes ou titres de certaines formations en santé dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus covid-19



OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE

L'accompagnement pédagogique a pour objectif d'amener le candidat à être capable de :

- ⇒ Rédiger le livret 2
- ⇒ Présenter le livret 2 à l'oral

Pour ce faire, l'accompagnement pédagogique consistera à :

- ⇒ Proposer une réunion collective de présentation du dispositif V.A.E.,
- ⇒ Préciser le projet du candidat et confirmer la certification choisie,
- ⇒ Elaborer et envoyer le dossier de faisabilité du candidat au certificateur,
- ⇒ Planifier des moments individuels et/ou de groupe en présentiel ou à distance (référentiel métier, réflexion approfondie, compréhension des attendus ...) afin d'analyser de façon constructive le choix des situations présentées,
- ⇒ Concevoir des parcours pouvant inclure des actes de formations courts et des périodes d'immersion en structure,
- ⇒ Aider le candidat dans la rédaction à travers la relecture et l'élaboration de conseils individualisés
- ⇒ Préparer le candidat à l'expression orale, notamment en l'aidant à gérer le stress
- ⇒ Préparer le candidat à travers un examen blanc
- ⇒ Réaliser le suivi du candidat dans sa progression

MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

Moyens techniques :

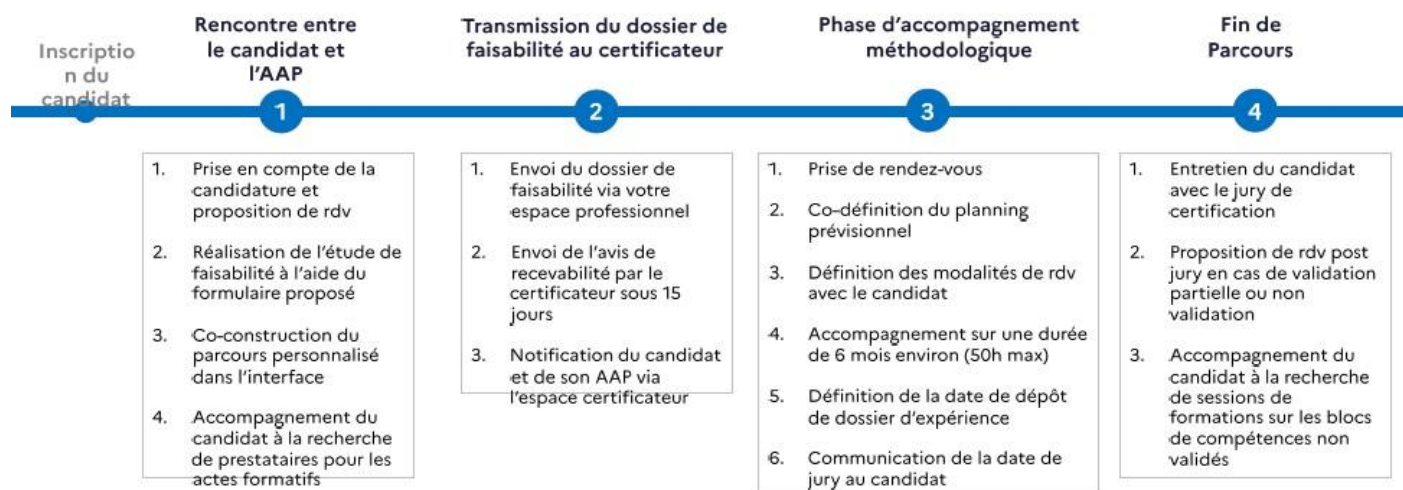
- ⇒ Salle informatique
- ⇒ Salle de travail et de réunion
- ⇒ Plateau technique équipé de matériel des métiers sanitaires et sociaux

Moyens humains pédagogiques :

- ⇒ Une équipe pédagogique expérimentée : Nos formateurs sont tous des professionnels confirmés du milieu socio-éducatif et/ou paramédical et formés à l'accompagnement VAE.
- ⇒ Référente accompagnement V.A.E : Mme POURCEL
- ⇒ V.A.E Accompagnement des métiers filière « sociale » : Mme POURCEL (DE ME/ES)
- ⇒ V.A.E Accompagnement des métiers filière « santé » : Mme BILLON (IDE) et Mme QUINTEAU (IDE bloc opératoire).

ORGANISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT

Le détail du parcours d'accompagnement



MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

Evaluation tout au long de l'accompagnement :

- ⇒ Un positionnement pédagogique est réalisé en début de parcours afin de déterminer le projet et l'accompagnement.
- ⇒ Un suivi conseil est réalisé sur le dossier tout au long du parcours.
- ⇒ Un oral blanc est réalisé à la fin du parcours.

Evaluation certificative :

- ⇒ A l'issu de l'accompagnement, le dossier d'expérience sera envoyé au certificateur. Le candidat sera alors convoqué par le certificateur en fonction de la réunification des jurys. Le calendrier des différentes convocations vous sera communiqué par le certificateur directement.
- ⇒ Le candidat reçoit une convocation par le certificateur compétent à un entretien final devant un jury. Cela peut aboutir à une certification totale ou partielle.

QUEL FINANCEMENT du parcours VAE ?

- Le parcours est à adapter au besoin du candidat (objectif de certification, de son profil et de sa situation),
- Le nombre d'heures précisées dans le tableau correspond à la prescription maximale possible,
- En cas d'abandon du candidat, la facturation est établie en fonction du service fait,

Architecte de parcours (construction du parcours + suivi administratif et financier + entretien post-jury)	Forfait	300 €
Accompagnement individuel	De 0 à 30 heures	70 €
Accompagnement collectif	De 0 à 20 heures	35 €
Complément formatif	De 0 à 70 heures	25 €

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu de l'accompagnement :

Lycée privé du Guiers Val d'Ainan 38480 Pont de Beauvoisin

Service Formation Continue : Tel. 04 76 37 21 20 – poste n°4 / email : formation-continue@lyceeduguiers.fr

Site internet (renseignements et préinscriptions) : www.lyceeduguiers.fr

Responsable CFC/CFA : Mme ROUX Mylène / email : mylene.roux@lyceeduguiers.fr

Référente handicap : Mme POURCEL Anne-Laure / email : anne-laure.pourcel@lyceeduguiers.fr

Toute l'équipe pluridisciplinaire du centre de formation continu et par apprentissage s'engage du fait de son savoir-faire et son savoir-être à adapter au mieux son contenu pédagogique et à rendre accessible les différentes formations : accessibilité des locaux, accessibilité matériels, accessibilité pédagogique...

Horaires : 8h00 – 12h00 / 13h00 – 16h30

Possibilité de restauration sur place (self ou salle hors sac) et d'**internat** : nous contacter pour plus de précisions.

Matériel nécessaire pour la formation : matériel de prise de cours, clé USB, adresse email